

LE MAGAZINE MENSUEL DE LA VILLE DE PLAISIR

ESSEN TIEL

n°239
MARS 2025

Un PLU repensé pour mieux protéger

Rendez-vous
au premier
Café des assos !
Lire P 7

Trouve ton
job d'été
au Forum !
Lire P 8

Valorisation des
déchets : composter,
c'est facile !
Lire P 13

Ville de

Plaisir

ESSENTIEL

n°239

TIEL

MARS 2025

Grand prix du digital - Grand prix de l'éco-conception
Grand prix de la presse municipale 2021



VOTRE
MAGAZINE
EST
ÉCO-
RESPONSABLE

p. 4

VU

Saint-Valentin ♦ Ensemble pour nos assos ♦
Nuit des conservatoires...

p. 15

LE DOSSIER DU MOIS

UN PLU REPENSÉ

POUR MIEUX PROTÉGER!



p. 6

L'ACTU

Facebook Live ♦ À la mémoire de la Paix ♦ Nouvel espace de convivialité ♦ Rdv au Café des assos ! ♦ Réunions de quartiers ♦ La chaîne WhatsApp de Plaisir ♦ Forum Job d'été ♦ Chasse aux œufs ♦ Plaisir dans le top 500 ♦ Psychothérapeute ou psychopraticien ? ♦ Permanence vaccinale gratuite ♦ La qualité de l'eau du robinet ♦ La restauration du château ♦ Nouveau dépôt de pain ♦ Fêtez le printemps au marché ! ♦ Nouveau parking au marché ♦ Nouveau sur Plaisir ♦ Composter, c'est facile ! ♦ Collecte des déchets verts ♦ Les écoles Jules verne et Alain Fournier ♦ Plaisir actrice de l'économie circulaire ♦ Votre avis sur le vélo !

p. 24

SE CULTIVER

Théâtre Coluche
La Clé des Champs
Toujours à Plaisir...

p. 30

SE BOUGER

p. 33

CARNET

p. 28

COIN DES ASSOS

p. 35

PLAISIR PRATIQUE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE PLAISIR N°239 - MARS 2025
2 rue de la République, 78370 Plaisir - Tél. : 01 30 79 62 00 - plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr
Directeur de publication : Philippe CORDAT, Adjoint au Maire, délégué à la culture pour tous | Directeur de la rédaction : Angela RAGENARD | Coordination : Benjamin TOURTIN | Rédaction : Benjamin TOURTIN, Angela RAGENARD | Conception graphique : Sébastien BEAUVILAIN | Crédits photos : Stéphane Hamel, Gaëlle Simon, Pascal Elliot, Christian Lauté, e_rasmus, Getty images, Droits réservés | Dépôt légal BnF mars 2025 | Imprimerie : Wagram | Tirage : 15000 exemplaires Parution mensuelle | Distribution toutes boîtes : ABC Distribution



Ce PLU est le fruit d'un travail collectif, qui guidera Plaisir pour les années à venir.

Édito

UN PLU REPENSÉ POUR MIEUX PROTÉGER ET PRÉPARER L'AVENIR

Quel avenir pour Plaisir ? Comment allier développement urbain et protection de nos espaces verts ? Avec l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme, nous affirmons notre engagement à préserver notre identité, protéger notre patrimoine naturel et répondre aux besoins en logement et en équipements publics.

Le classement de Plaisir parmi les 500 villes de France où il fait bon vivre en est la preuve : notre cadre de vie est un atout précieux que nous avons à cœur de préserver. Ce nouveau PLU renforce la protection de nos espaces naturels et agricoles, limite l'artificialisation des sols et impose des normes plus exigeantes en matière d'écoconstruction. Nous avons également tenu à **sauvegarder le patrimoine bâti** qui témoigne de l'histoire et du passé rural de notre ville. Désormais, plus de 100 bâtiments remarquables, qu'il s'agisse de maisons, de murs de clôture ou de bâtiments publics, seront protégés de la destruction.

L'État impose aux communes de participer à l'effort national de construction de logements, et Plaisir ne fait pas ex-

ception. Notre priorité est de **répondre à cette obligation sans dénaturer l'âme de notre ville**. Ce PLU favorise un développement mesuré, avec des constructions **respectueuses de l'identité de chaque quartier**.

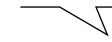
Notre engagement est aussi économique : nous devons soutenir le commerce de proximité et l'activité économique. Ce PLU permet de **renforcer l'attractivité de nos zones d'activités**, tout en veillant à leur intégration paysagère.

Ce document est le fruit d'un long travail avec les experts de l'urbanisme de Saint-Quentin-en-Yvelines mais également **de très nombreux échanges avec les habitants**, durant toutes les étapes de l'élaboration de ce nouveau

PLU. Vos contributions ont été précieuses pour construire un PLU afin qu'il puisse correspondre à vos attentes et à l'intérêt général.

L'adoption de ce PLU marque une nouvelle étape dans le développement harmonieux de notre ville. C'est un engagement fort pour un Plaisir respectueux de son environnement, de son histoire et attractif. Je vous invite à le découvrir, car c'est ensemble que nous avons imaginé le Plaisir de demain.

*Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir*



↓→

Nuit des conservatoires
 Le 31 janvier dernier, les élèves et les professeurs du conservatoire ont offert une soirée pleine de surprises aux visiteurs ayant répondu présents à l'invitation de la Nuit des Conservatoires.



←
C'est beau l'amour !
 31 amoureux et amoureuses ont déclaré leur flamme sur les panneaux lumineux de la Ville à l'occasion de la Saint-Valentin.

Retrouvez leurs messages sur ville-plaisir.fr



Super stars

Soirée festive et musicale pour les jeunes de la MAP qui ont pu profiter d'une soirée karaoké haute en couleurs organisée spécialement pour eux à la salle des fêtes des Gâtines



Ensemble pour nos assos

Carton plein pour la deuxième édition d'*Ensemble pour nos assos*, organisée par la Ville en partenariat avec HelloAsso, où 86 représentants du monde associatif et du bénévolat ont répondu présents.





CITOYENNETÉ

PROCHAIN FACEBOOK LIVE DE MADAME LE MAIRE LE LUNDI 17 MARS À 19H

N'hésitez pas à lui poser vos questions en direct sur la page Facebook villedeplaisir!



COMMÉMORATION

Ensemble, HONORONS LA MÉMOIRE

Le 19 mars prochain, la Ville de Plaisir et l'Union Locale des associations Combattantes vous invitent à une cérémonie patriotique en hommage au Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Un moment de recueillement et de mémoire, ouvert à toutes et tous.

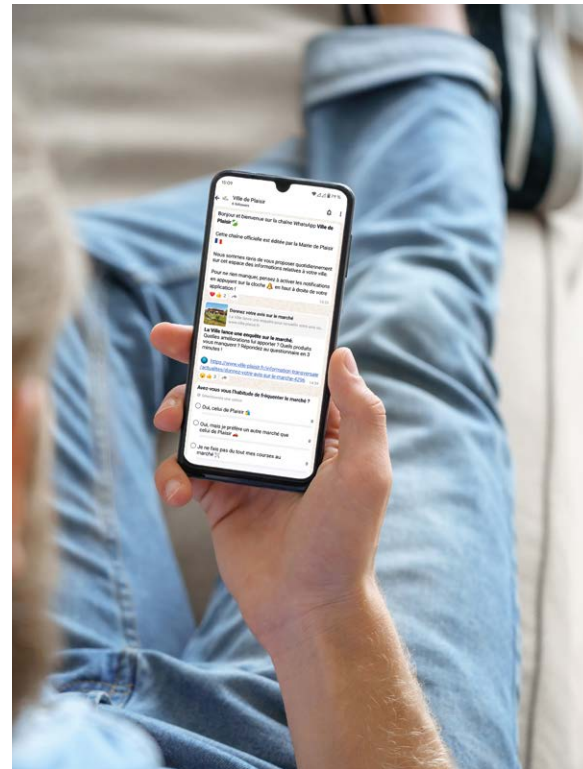
♦ Mercredi 19 mars - À 10h30 au cimetière - À 10h45 devant la Mairie - À 11h au monument aux Morts de la Place Saint-Pierre - Un verre de l'amitié sera organisé dans la salle du Conseil municipal à l'issue de la cérémonie

NUMÉRIQUE



Découvrez la chaîne WhatsApp de Plaisir!

Pour ne manquer aucune actualité de la Ville, abonnez-vous à la nouvelle chaîne WhatsApp Ville de Plaisir! Vous recevrez des informations quotidiennes sur votre smartphone et pourrez y réagir avec des emojis. N'oubliez pas d'activer les notifications en cliquant sur la cloche en haut à droite de votre écran. L'adhésion est confidentielle et vos données personnelles ne seront pas partagées.





ASSOCIATIONS

Rendez-vous au premier Café des assos !

Responsables, bénévoles, porteurs de projets, ne manquez pas ce premier rendez-vous ! Profitez de ce moment convivial pour échanger, piocher des idées et vous informer ! Pour cette première édition, les élus seront présents pour vous présenter le plan de soutien. Événement trimestriel, un expert présentera un sujet avant des échanges libres entre participants. Venez nombreux !

◆ Premier café des assos, jeudi 20 mars de 18h à 20h
La Clé des Champs - Entrée libre et gratuite

ÉVÈNEMENT

Un goûter partagé pour présenter UN NOUVEL ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Vous êtes toutes et tous conviés à un grand goûter participatif pour découvrir le nouvel espace de convivialité de La Mosaïque. Accessible à tous les Plaisirois, aux heures d'ouverture de la Maison des familles, ce dernier a été coconstruit avec des Plaisiroises qui ont imaginé un lieu de partage dans une ambiance chaleureuse. Venez nombreux le découvrir et n'hésitez pas à apporter quelques-unes de vos spécialités.

◆ Vendredi 4 avril de 15h à 16h30
Maison des familles La Mosaïque - Entrée libre et gratuite



CITOYENNETÉ

N'oubliez pas vos RÉUNIONS DE QUARTIERS

D'ici le 17 mars, il reste 3 réunions de quartiers qui vous permettront de venir à la rencontre de Madame le Maire et de vos élus pour découvrir les grands projets de la Ville.



1 Quartiers de La Boissière et des Cent Arpents

Lundi 10 mars à 20h
Salle de la Boissière

23 avenue Paul Albert Bartholomé

2 Quartiers des Gâtines, de La Bataille, du Buisson, de La Chaîne, de La Mare aux Saules et du Village de Sainte-Apolline

Mercredi 12 mars à 20h
Salle des Fêtes des Gâtines

2564 rue Jules Régnier

3 Quartiers du Centre-ville et du Valibout

Lundi 17 mars à 20h
Salle du Conseil municipal

2 rue de la République



JEUNESSE

Trouve ton JOB D'ÉTÉ AU FORUM !

Si vous avez plus de 17 ans cet été et que vous cherchez un job pour juillet-août, ne manquez pas la 3^e édition du Forum Jobs d'Été ! Venez rencontrer des entreprises et agences d'intérim à la recherche de jeunes motivés. Pas de CV ni de lettre de motivation ? Pas de panique, un pôle numérique sera à disposition pour les rédiger et les imprimer sur place. Et pour être au top face aux recruteurs, un espace test vous permettra de vous entraîner avec des entretiens blancs avant de les rencontrer.

♦ Mercredi 9 avril de 13h30 à 17h30
Théâtre Coluche - Accès libre et gratuit

Flashez pour
contrôler la qualité
de votre eau!



SANTÉ

L'EAU DU ROBINET la qualité en toute transparence

En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés, de la ressource en milieu naturel jusqu'au verre d'eau sur notre table. Le contrôle sanitaire est piloté par l'Agence régionale de santé (ARS) et assuré par des laboratoires agréés par le ministère de la santé. Vous pouvez consulter les résultats de Plaisir sur le site du Ministère de la Santé. Les derniers prélèvements, datés du 31 décembre 2024, montrent une eau conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



ÉVÈNEMENT

UNE GRANDE CHASSE AUX OEUFS pour les écoliers de Plaisir !

Le samedi 5 avril, la Ville organise une grande chasse aux œufs pour les écoliers Plaisirois scolarisés de la maternelle au CM2. Pour y participer, un coupon sera glissé dans le carnet de liaison des enfants. Si votre enfant n'est pas scolarisé sur la ville, vous pouvez

vous présenter à l'accueil de la Mairie, muni d'un justificatif de domicile, afin de récupérer le précieux sésame qui lui permettra de participer.

♦ Samedi 5 avril - Horaire communiqué sur le coupon de participation - Parc de l'Hôtel de Ville - Gratuit



CADRE DE VIE

Plaisir

DANS LE TOP 500

des villes où il fait bon vivre !

C'est officiel ! Plaisir se classe 358^e parmi les 500 villes de France offrant la meilleure qualité de vie, sur un total de 34 955 communes ! Ce palmarès, devenu une véritable référence, récompense les villes selon des critères essentiels : environnement, sécurité, infrastructures et services. La Ville

est fière de voir Plaisir reconnue pour son cadre de vie, son dynamisme et les efforts engagés au quotidien pour améliorer le bien-être de tous les Plaisirois. Cette distinction encourage la Municipalité à poursuivre ses actions pour faire de Plaisir une ville toujours plus attractive et agréable à vivre !

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'Essentiel de janvier, concernant l'annonce de l'installation de Laure Nézon-dé sur Plaisir. Celle-ci n'est pas psychothérapeute mais psychopraticienne. Le psychopraticien suit un parcours en psychothérapie sans reconnaissance officielle.

♦ **Laure Nézon-dé - 256 rue René Bazin**

Rdv sur https://calendly.com/laure_nezonde

ou au 06 61 13 58 10 - Plus d'infos sur laurenezonde.com

SANTÉ

Pensez à la permanence vaccinale gratuite accessible à partir de 2 ans !

♦ **Maison des familles La Mosaïque**

Tous les premiers mardis du mois - Prise de rdv sur Doctolib - Plus d'infos au 01 30 22 40 91

RESTAURATION DU CHÂTEAU

DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTS CHANTIERS DE PRÈS !

Après le lancement des travaux de géothermie et l'installation de l'échafaudage, de nouveaux chantiers ont commencé au château. On vous emmène au cœur de la restauration !



Les travaux DE GÉOTHERMIE avancent bon train

Vous avez peut-être remarqué un engin imposant et bruyant derrière les palissades. C'est une foreuse utilisée pour creuser le sol du parking et installer 16 sondes à 150 mètres de profondeur. Le chantier devrait se terminer fin avril.



Cure de jouvence POUR LES VOLETS

L'ensemble des volets en bois présents à l'intérieur du château ont été déposés pour être envoyés dans un atelier de restauration. Au total, ce sont 108 paires de volets qui vont bénéficier du savoir-faire d'artisans spécialisés avant de pouvoir être réinstallés à la fin de l'année.



Le toit est mort, VIVE LE TOIT !

La couverture en ardoise posée au crochet est actuellement en train d'être déposée pour être remplacée par une couverture en ardoise posée au clou comme préconisé par les Monuments historiques. Suivront les travaux de charpente que nous ne manquerons pas de vous présenter dans le prochain numéro de l'Essentiel.

BULLETIN DE DON

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du château de Plaisir et son colombier

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.



Sur notre site internet
[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/
domaine-de-plaisir](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/domaine-de-plaisir)
ou en flashant le QR code ci-contre



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Île-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
château de Plaisir et son colombier**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

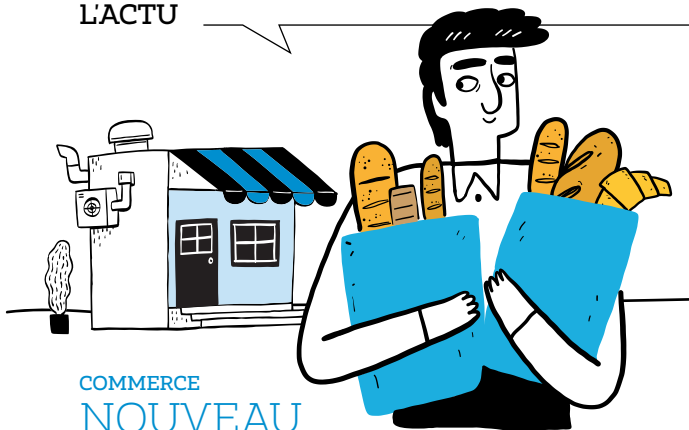
Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Un château sous **HAUTE SURVEILLANCE** et des ouvrages bien protégés

Pour protéger les éléments remarquables du site, tels que les cheminées, poêles, miroirs, dallage, parquet et escaliers, des coffrages sur mesure ont été conçus. Ce dispositif assure leur protection pendant toute la durée des travaux, garantissant leur conservation dans les meilleures conditions.

De plus, des caméras de surveillance et sept détecteurs de fumée ont été installés.



COMMERCE NOUVEAU

dépôt de pain aux Gâtines !

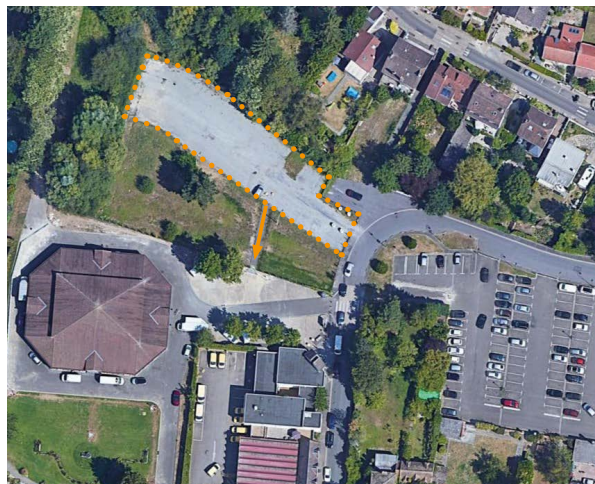
Suite à la fermeture de la boulangerie L'Esprit d'Antan du centre commercial des Gâtines, la boucherie voisine propose un service de dépôt de pain frais en partenariat avec la boulangerie Maison Vargas. Une initiative commerçante qui facilitera le quotidien des habitants du quartier !

♦ Ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h30 ainsi que les dimanches de 9h à 13h.

COMMERCE

Fêtez le printemps sur votre marché !

Le dimanche 16 mars, célébrez l'arrivée du printemps en visitant votre marché municipal. Recevez un bon à gratter offert pour gagner des plantes succulentes. Venez tenter votre chance de 9h à 13h !



COMMERCE

UN NOUVEAU PARKING pour les clients du marché

Afin de faciliter et sécuriser le stationnement aux abords du marché, le parking situé derrière la halle, accessible par la rue du Docteur Fleming, a été aménagé pour accueillir les clients. Ce dernier permet un accès direct au marché et dispose de places PMR. Notez que, dès à présent, l'accès et le stationnement par l'entrée de la rue Pasteur sont interdits.

♦ Accès réservé aux clients du marché les mardis, vendredis et dimanches de 08h à 13h



Permis Plaisir

L'auto-école du centre-ville a changé de propriétaires. Ce sont désormais Imad Baddi et Nawel Zarka qui accueilleront les apprentis-conducteurs.

♦ 17 rue de la République - Plus d'infos et rdv sur contact@plaisirpermis.fr ou au 01 30 43 89 46 06 69 08 80 66



Centre dermo-cosmétique

Situé dans le quartier de la gare, ce centre propose une large gamme de soins esthétiques naturels et personnalisés grâce à des technologies de pointe.

♦ 28 avenue du 19 mars 1962 - Plus d'infos et rdv sur le-centre-dermo-cosmetique.com ou au 07 62 83 39 45

DÉCHETS

COMPOSTER, c'est facile !

Dans la course à la valorisation des déchets, le compostage arrive en tête ! Grâce à lui, ce sont en moyenne 150 kg de déchets par foyer qui peuvent être évités chaque année ! Pour vous accompagner dans cette démarche de valorisation des biodéchets, SQY et la Ville vous proposent des solutions sur mesure.



3 COMPOSTEURS

DE QUARTIERS À PLAISIR

En lien avec Plaisir en Transition, la Ville a déployé 3 composteurs de quartiers. Situés au jardin partagé des Peupliers, dans le parc de l'Hôtel de Ville et au niveau de la rue Georges Brassens, ces équipements sont accessibles gratuitement, après inscription, en fonction des places disponibles.

♦ Inscription par mail sur compostdespeupliers@gmail.com ou compostduparchoteldeville@gmail.com ou compostgeorgesbrassens@gmail.com
Retrouvez les composteurs de quartiers sur le plan interactif accessible sur ville-plaisir.fr



une solution ACCESSIBLE À TOUS

Que vous habitiez en immeuble ou en maison individuelle, sachez que SQY propose des kits complets de compostage. Vous bénéficierez également des conseils d'un maître composteur ainsi que d'une assistance technique pendant 1 an.

♦ Plus d'infos sur sqy.fr/dechets/compost

SQY VOUS ACCOMPAGNE

DANS LA DÉMARCHÉ DE COMPOSTAGE EN VILLE

L'agglomération vous invite à découvrir les différentes solutions de compostage disponibles dans Plaisir. Cette rencontre sera également l'occasion de présenter un projet de composteur collectif, mis en place par SQY, en réponse à l'obligation pour les particuliers de trier leurs

biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024. L'occasion de manifester votre intérêt et de choisir les emplacements les plus adaptés.

♦ Jeudi 20 mars à 19h - Salle du Conseil municipal - Entrée libre et gratuite



DÉCHET

Reprise de la collecte des déchets verts

Avec l'arrivée du printemps, la collecte des déchets verts reprend fin mars. SQY passera en porte-à-porte pour les pavillons et rez-de-jardin, les mercredis ou jeudis selon le secteur. Chaque foyer recevra 40 sacs en papier recyclables par an, à récupérer à la déchèterie avec une pièce d'identité et la carte Déchets.

♦ **Modalités de collecte et secteurs à retrouver sur sqy.fr/déchets**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plaisir actrice de l'économie circulaire

Depuis septembre 2024, la Ville valorise son mobilier inutilisé en le mettant aux enchères sur Agorastore, un site spécialisé dans la revente en ligne des biens publics. Résultat ? 75 ventes réalisées entre septembre et décembre, générant 11 000 € réinjectés dans le budget municipal. Une initiative efficace qui a valu à Plaisir le titre de Meilleur Vendeur 2024 !

Au-delà de l'aspect financier, cette démarche donne une seconde vie au mobilier, évitant le gaspillage et favorisant l'économie circulaire. Une belle façon d'allier économies financières et engagement écologique !



TRAVAUX

Du nouveau du côté DES ÉCOLES VERNE ET ALAIN-FOURNIER !

Après les travaux d'extension de l'école Jules Verne, la Ville a achevé les aménagements extérieurs, notamment la clôture de l'école et l'accès à l'école Henri Alain-Fournier. Ces travaux réalisés pendant les vacances scolaires, par les services techniques de la Ville, comprenaient, le déplacement du portail, l'installation d'une nouvelle clôture, la reconstruction de la voie d'accès au plateau sportif et au gymnase. Enfin, de nouveaux végétaux seront plantés dans les semaines à venir. Pour ce chantier la Ville a investi 50 000 €.

MOBILITÉS

Donnez votre avis SUR LE VÉLO À PLAISIR !

Jusqu'au 2 juin 2025, partagez vos impressions sur le climat cyclable de Plaisir ! Que vous soyez un cycliste du quotidien ou un adepte des balades du week-end, partagez votre expérience en répondant à l'enquête nationale du baromètre vélo sur barometre.parlons-velo.fr.

♦ **Plus d'infos sur fub.fr ou auprès de Plaisir en Transition**



UN PLU REPENSÉ pour mieux protéger

Quel visage pour Plaisir demain ? Comment concilier développement urbain et préservation des espaces verts ? Comment renforcer l'attractivité de notre ville tout en garantissant un cadre de vie agréable pour tous ? Autant de questions essentielles qui ont guidé l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), adopté le 5 février 2025.



Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir. Il permet de répondre aux enjeux de logement, d'environnement et de dynamisme économique en préservant le cadre de vie des Plaisirois. Découvrez ce PLU qui façonnera le Plaisir de demain.



LE PLU *une réponse aux* MULTIPLÉS ENJEUX

Derrière cet acronyme se cache un des plus importants documents pour une commune. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) façonne le Plaisir de demain tout en garantissant la préservation du cadre de vie. Explications...

La révision du PLU, qui avait près de 20 ans, a permis de repenser en profondeur le visage que nous souhaitons, collectivement, offrir à Plaisir. Après intégration des contributions des Plaisirois, le PLU a été soumis aux votes du Conseil municipal, le 5 février et du Conseil communautaire, le 13 février, pour son approbation définitive, le rendant ainsi légal et opposable à tous. Il sera définitivement applicable, après passage en Préfecture, à la fin du mois de mars 2025.

Depuis l'adoption du précédent PLU, en 2007, le contexte a profondément évolué. Les enjeux

environnementaux sont désormais au cœur de l'aménagement urbain, tandis que la nécessité de répondre à la demande de logements reste plus pressante que jamais. Par ailleurs, de nouveaux schémas régionaux ont été mis en place par l'État, imposant à la commune des orientations auxquelles elle doit désormais se conformer.

Face à ces évolutions, il était temps de repenser l'aménagement de Plaisir. Ce nouveau PLU, élaboré conjointement avec SQY et avec la participation des habitants, repose sur un socle clair : préserver le cadre de vie tout en répondant aux

défis du logement, du développement économique et de l'environnement. Moins d'étalement urbain, plus d'espaces verts, une identité préservée : voici les grandes lignes du Plaisir de demain.

♦ **Le service urbanisme de la ville est à votre disposition sur rendez-vous :**
→ le lundi de 13h30 à 19h30
→ le mercredi de 13h30 à 17h30.

01 30 79 62 00
urbanisme@ville-plaisir.fr

LE PLU : QUI DÉCIDE ?

La révision du PLU est règlementée dans un cadre juridique très précis. La Ville et l'agglomération de SQY ont piloté son élaboration, tandis que l'État, par l'intermédiaire de la Préfecture, a veillé à sa conformité avec les règles nationales.

Les habitants ont joué un rôle clé dans ce processus en étant consultés à chaque étape. Les échanges ont permis d'adapter le projet à vos attentes et de prendre en considération vos préoccupations en matière d'aménagement et de qualité de vie.



Christophe Bellenger
adjoint au Maire, délégué à la vie
quotidienne, l'urbanisme et aux
ressources humaines

Ce nouveau PLU est le fruit d'une réflexion approfondie et concertée, afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins des Plaisirois.



530

Plaisirois

ont apporté leur contribution au PLU lors des réunions publiques et ateliers.

2 154

consultations

du PLU sur le site internet de la Ville durant l'enquête publique.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été marquée par une très forte implication des Plaisirois. De 2018 à 2023, plusieurs temps de concertation ont été mis en place pour recueillir vos avis à chaque étape du projet. Au total, ce sont 530 personnes qui ont participé aux réunions publiques, ateliers et balade urbaine. Durant l'enquête publique, les documents mis en ligne sur le site de la Ville ont été consultés 2 154 fois, tandis que 29 observations ont été transmises et intégrées au PLU.

Cette forte mobilisation, tout au long des années d'élaboration du PLU, témoigne de l'importance de cette révision pour les Plaisirois.

5 GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Cinq secteurs sont concernés par des projets d'aménagement structurants. Cette programmation permet à la Ville de maîtriser les projets menés sur ces secteurs, de veiller à un développement harmonieux et de réaliser les équipements publics nécessaires, comme les écoles, les voiries ou les espaces verts. Outre le centre-ville, le quartier du Valibout et SQY High Tech déjà engagés dans leur mutation, les secteurs des deux gares de Plaisir et de La Haise sont également concernés.

1

REDONNER DE LA COHÉRENCE AU QUARTIER DE LA HAISE

Situé de part et d'autre de la rue de la Gare, ce projet vise à renforcer la cohérence urbaine du quartier. Le quartier, en cours de renouvellement, retrouvera une nouvelle dynamique, avec les nouveaux immeubles face à l'hôpital. Il accueillera de nouveaux commerces et services, en pied d'immeubles, ainsi qu'une résidence seniors et la nouvelle Maison médicale. L'ancienne école Curie de La Haise retrouvera son usage initial, une fois le conservatoire réinstallé au château. Le projet prévoit également la préservation des maisons anciennes et des arbres remarquables. Enfin, des cheminements piétons, des pistes cyclables et deux espaces paysagers et de loisirs viendront compléter l'aménagement du quartier.



Photo d'illustration

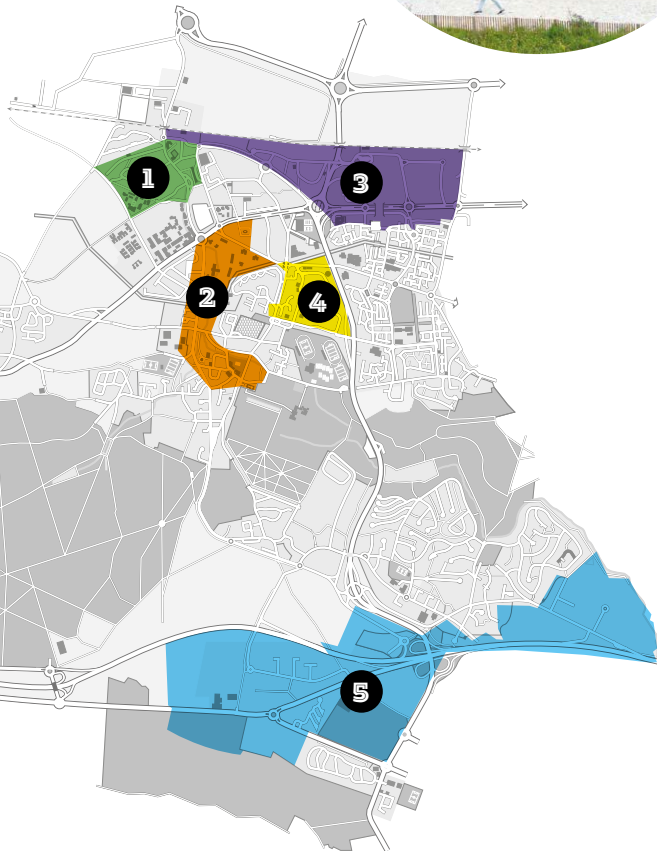
2

CRÉER UN CENTRE, ANIMÉ ET VERT

Le projet couvre un périmètre allant de l'hôpital Charcot au centre-ville historique. Ce secteur accueillera un « parc habité » de 17 hectares, végétalisé et paysagé sur 50% de sa surface. Au nord, le projet prévoit des logements qui seront limités à 5 étages maximum et disposant de parkings souterrains. Le long du ru, il proposera également une promenade aménagée, ouverte à tous. Dans le centre ancien, l'identité villageoise et rurale sera préservée. Avec l'installation de nouveaux commerces de proximité, l'accent sera également mis sur l'animation pour redonner, à Plaisir, un véritable Cœur de ville. Conçu en concertation avec les Plaisirois, le projet progresse : les études environnementales sont en cours et, en février dernier, une enquête a été lancée pour mieux cerner les attentes des habitants concernant le marché.



Exemple de projet de SQY à La Verrière



3

REQUALIFIER LE PÔLE GARE ET LES ZONES COMMERCIALES

La restructuration du nord de Plaisir permettra de moderniser et requalifier le secteur. L'objectif est d'améliorer la qualité paysagère ainsi que la circulation, en voiture, à pied et à vélo, jusqu'aux Clayes-sous-Bois. Le projet prévoit aussi le réaménagement des abords de la gare Plaisir-Grignon, avec la création d'un parvis et la végétalisation des espaces publics.

La transformation de la place du commerce et de la rue Pierre Mendès France est la première illustration de cette ambition. Enfin, des échanges sont en cours avec le Département des Yvelines et la Compagnie de Phalsbourg afin de réétudier l'accès de Mon Grand Plaisir.

4

TRANSFORMER LE VALIBOUT

Piloté par SQY, en partenariat avec l'État et le bailleur Les Résidences Yvelines-Essonne, ce projet va transformer le Valibout en écoquartier. Après la destruction du silo et l'aménagement d'équipements sportifs en plein air et d'aires de jeux, les travaux vont se poursuivre avec la rénovation de l'école Casanova et des démolitions de logements, rue du Valibout et allée Saint-Just.

En parallèle, la recherche de nouveaux commerces à implanter au pied des futurs immeubles se poursuit, tout comme l'étude sur le traitement de la mécanique de rue qui avance à grand pas.

5

CRÉER UN PARC D'AFFAIRES NOUVELLE GÉNÉRATION

Le projet SQY High Tech, piloté par l'Agglomération, vise à transformer les zones d'activités des Gâtines et Sainte-Apolline en un pôle économique moderne et attractif, dans un périmètre, à l'échelle intercommunale, englobant les communes d'Elancourt, des Clayes-sous-Bois et de Trappes. Il prévoit de transformer les zones d'activités en un véritable quartier mêlant entreprises innovantes, espaces verts et services de haut niveau, comme en témoignent la construction de l'hôtel 4 étoiles du Roy soleil et celle du Veillage des Gâtines qui est en cours.



LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

En presque 20 ans, Plaisir a évolué, et ses règles d'urbanisme aussi. Avec l'adoption de son nouveau Plan Local d'Urbanisme, Plaisir tourne la page du précédent PLU datant de 2007, pour s'adapter aux défis d'aujourd'hui : limiter l'étalement urbain, répondre aux obligations imposées par l'État de construire des logements, faire de Plaisir une ville attractive.

PLUS DE PLACE POUR LA NATURE *moins de zones à urbaniser*

L'un des changements majeurs concerne le zonage. En 2007, les secteurs à urbaniser (zones AU) représentaient une part importante du territoire.

Désormais, nombre d'entre eux ont été reclassés en zones agricoles ou naturelles afin de limiter l'extension de la ville et favoriser la densification des secteurs déjà construits.

Résultat : la surface destinée à l'urbanisation a légèrement diminué, avec environ 20 hectares reclassés en espaces naturels ou agricoles.



20 hectares
reclassés en espaces naturels ou agricoles deviennent inconstructibles

20 % d'espaces verts imposés aux copropriétés

Cette nouvelle obligation, contre zéro auparavant, permet de limiter la bétonisation des sols, de préserver le caractère vert de Plaisir et de favoriser la biodiversité en ville. Au-delà de 10 logements créés, des espaces communs arborés, de 5 m² par logement sont également imposés.



PAROLE DE
PLAISIROIS

« Nous sommes tellement heureux et rassurés de savoir que notre maison est désormais protégée. »

Martial C. *Habitant de Plaisir*

Des hauteurs plus adaptées

Les hauteurs de construction sont adaptées à chaque zone : réduites en secteur pavillonnaire et augmentées près de la gare et sur le secteur SQY High Tech afin de favoriser l'usage des transports en commun et l'accès à l'emploi.

Plus de place pour les piétons

Pour libérer l'espace public des voitures, la version 2025 du PLU impose au moins une place de stationnement par nouveau logement, avec une place supplémentaire par tranche de 60 m². Si le stationnement est en surface, il devra être perméable et végétalisé afin de limiter l'imperméabilisation des sols.

PLUS DE
100 patrimoines
remarquables protégés

STOP aux grandes surfaces

Sur la zone commerciale régionale au Nord de Plaisir, les règles d'emprise au sol empêchent dorénavant la création ou l'extension de toutes grandes surfaces commerciales. Le PLU favorise la création de petits commerces de proximité en centre-ville limités à 300m².

Toutes les informations sont consultables sur www.ville-plaisir.fr/PLU



DES ZONES PLUS OU MOINS CONSTRUCTIBLES

Afin de proposer des règles d'urbanisme adaptées à chaque secteur, la ville est découpée en 4 types de zones. Chacune d'elles se divise en plusieurs sous-parties pour permettre un découpage encore plus fin. Les règles applicables à chacune de ces zones sont détaillées dans le règlement du PLU.

zone N

Les zones naturelles

Elles sont préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

zone A

Les zones agricoles

Elles sont réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.

zone U

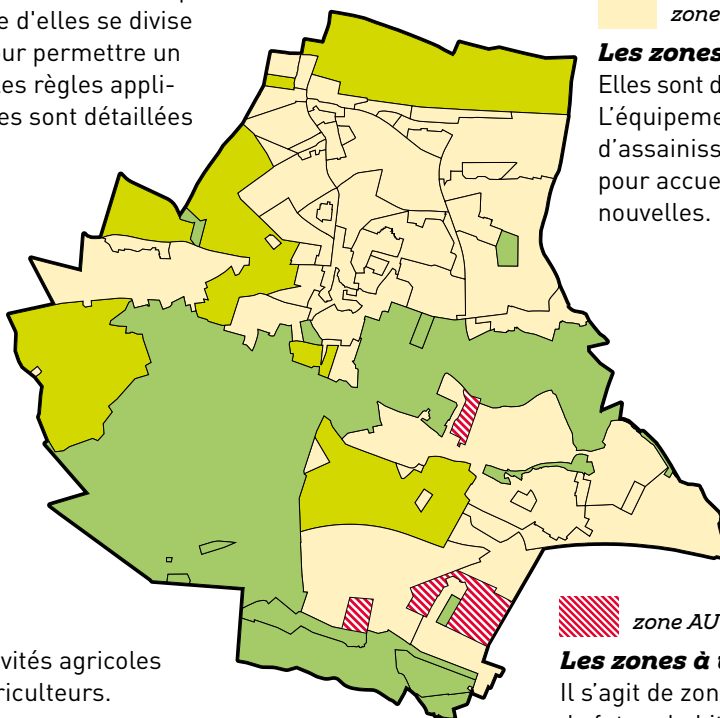
Les zones urbaines

Elles sont déjà équipées et urbanisées. L'équipement de réseaux collectifs d'assainissement est suffisant pour accueillir les constructions nouvelles.

zone AU

Les zones à urbaniser

Il s'agit de zones destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. Ces secteurs se trouvent à proximité d'une ou de plusieurs zones urbaines.



DES RÈGLES ULTRA PRÉCISES !

Une codification vous permet de connaître les règles de construction sur chaque secteur, d'une même parcelle, applicable selon les différents environnements.

♦ **Retrouvez tous les détails dans le règlement du PLU disponible sur ville-plaisir.fr/plu**

*Cette première lettre indique la nature de la zone.
Exemple : U pour « zone Urbaine ».*

UM1a13

Cet indice précise les caractéristiques architecturales et l'implantation des constructions à respecter ainsi que les règles d'alignement.

Il s'agit de la hauteur maximale, des constructions autorisées, exprimée en mètres.

La deuxième lettre définit ce qui peut être construit : logements (individuel ou collectif), équipements publics, commerces et bâtiments à vocation économique...

En vous reportant au tableau des densités, cette lettre vous indique les emprises au sol maximales autorisées ainsi que le pourcentage minimum d'espaces verts exigés.



QUESTIONS À...

Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir

Pourquoi avoir lancé une révision du PLU ?

Le précédent PLU datait de 2007 et ne répondait plus aux enjeux actuels : transition écologique, pression foncière et exigences de l'État en matière de logements. Il était donc nécessaire de le moderniser pour lutter contre la spéculation et préserver notre cadre de vie tout en organisant un développement harmonieux de la Ville.

Comment concilier le développement de la Ville et la qualité de vie ?

C'était tout l'enjeu lors de son élaboration. Plaisir est une Ville à la campagne, et nous avons souhaité que cela puisse continuer. Il s'agissait de trouver le juste équilibre entre notre obligation de répondre aux besoins de logement pour les jeunes qui s'installent, les familles et les seniors, tout en veillant à la qualité de vie de tous. Savez-vous que Plaisir ne dispose que de 5% de logements vacants ? Cela indique une forte tension du marché immobilier. Je suis toujours attristée lorsqu'un Plaisirois m'annonce son départ parce qu'il n'a pas trouvé de logement sur la ville.

[...] Plaisir est une Ville à la campagne et nous avons souhaité que cela puisse continuer.

Combien de nouveaux logements sont prévus ?

Comme toutes les villes, nous sommes soumis à des obligations imposées par l'État, notamment à travers le Schéma Directeur de la Région Île-de-France et la loi SRU, qui nous engagent à accueillir de nouveaux logements pour répondre aux besoins des habitants. Une ville qui ne consruit pas perdant des habitants, les projets d'aménagement prévoient donc la construction progressive de 980 logements d'ici 2030, loin des chiffres excessifs qui circulent et des accusations de « bétonisation ».

Certains craignent une urbanisation excessive. Comment ce PLU protège-t-il l'identité des quartiers ?

Nous avons effectivement la volonté de préserver l'âme de chaque quartier. Pour les projets de construction, le nouveau PLU impose un contrôle strict de la hauteur et de la densité des constructions pour éviter toute rupture dans le paysage urbain. Un recensement de tous les bâtiments remarquables, qui sont les témoins de l'histoire de la Ville, a été effectué afin de les protéger. Enfin, la sanctuarisation des espaces naturels nous permet de préserver le caractère vert de Plaisir.

Justement, quelles garanties apporte ce nouveau PLU pour préserver la nature et la biodiversité ?

La protection des espaces verts est au cœur de cette révision. Désormais, chaque projet immobilier devra respecter des règles strictes en matière de végétalisation et d'intégration paysagère. Les corridors écologiques ainsi que la trame bleue sont à présent sanctuarisés sur toute la Ville pour préserver la biodiversité. Et enfin, certains terrains qui devaient être urbanisés ont été reclassés en zones agricoles ou naturelles, devenant ainsi inconstructibles !

Enfin, certains promoteurs affirmeraient être recommandés par la Mairie pour acheter des terrains...

Sur ce sujet, je tiens à être très claire : ni la Mairie, ni moi-même ne recommandons de promoteurs pour démarcher des particuliers. Nous appelons les habitants à la vigilance et à ne pas se laisser bernier par ces allégations mensongères. Notre priorité est de garantir un urbanisme maîtrisé, transparent et respectueux des intérêts de tous.

AU THÉÂTRE COLUCHE

980 Avenue du Général de Gaulle
01 30 07 55 50 / tec-plaisir.fr



21 MARS

Les marchands d'étoiles

Dans un dépôt de tissus, en juin 1942, on fait l'inventaire chez les Martineau. Dans les rues de la capitale, les allemands font régner le couvre-feu, et les lois se durcissent chaque jour un peu plus pour les juifs. Les Martineau se disent ni résistants ni collabos : leur grande « fierté » est d'avoir récupéré le marché des étoiles juives, qui leur permet d'imprimer les étoiles jaunes pour toute l'Europe. Ce soir-là, la réalité va éclater dans le petit atelier ayant parmi ses employés un jeune homme qui ne se sait pas juif. L'arrivée d'un collabo va détruire la petite vie sans histoire qui avait préservé, jusqu'alors « Les marchands d'étoiles ». Une pièce à la fois drôle et émouvante portée par un casting de rêve.

♦ Vendredi 21 mars à 20h30

Théâtre

À partir de 10 ans

Durée : 1h20

30 € / 26 € / 22 € / 14 € / 8 €



29 MARS

Elena Nagapetyan *Ça valait le coup !*

Son approche unique entre provocation, tendresse et réalisme fait un bien fou et nous déculpabilise ! En vous regardant droit dans les yeux, Elena dit des choses que tout le monde pense tout bas. Le tout avec une pointe d'accent délicieux qui t'accroche l'oreille. Sur le chemin du succès, elle s'occupe à mi-temps d'un mini-coloc en garde partagée et nous emmène dans ses aventures de mère presque parfaite.

♦ Samedi 29 mars à 20h30

One woman show

Durée : 1h30

30 € / 26 € / 22 € / 14 €



04 AVRIL

Giselle(s)

182 ans après la création du ballet originel, l'histoire de Giselle résonne toujours ! La Giselle romantique du XIX^e siècle est le témoin intemporel de la condition féminine, elle sort du conte pour s'allier à toutes celles qui se battent, luttent et résistent encore aujourd'hui contre toutes les formes de violence et d'emprise. Sur scène, Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault donnent vie à leur interprétation avec 16 danseurs et danseuses de leur compagnie sur une bande son qui mêle la musique électronique de Wilfried Wendling et les Tambours du Bronx.

♦ Vendredi 4 avril à 20h30

Danse

À partir de 8 ans

Durée : 2h20

30 € / 26 € / 22 € / 14 €

À LA CLÉ DES CHAMPS

13 rue Romain Rolland
01 30 07 60 60 / lacle-plaisir.fr



22 MARS

Frères 2 Misère

En 1995 naissait le groupe Frères 2 Misère à l'initiative de Mano Solo et de Napo Romero avec des membres du combo alternatif Chihuahua. Le projet se voulait éphémère et très engagé... 30 ans plus tard, le groupe se reforme avec la même envie d'en découdre et s'adjoint les services des « enfants » de Mano !

+ 1^{ère} partie

Pit Samprass

Au chant et à la guitare acoustique, il interprète de façon personnelle des reprises de classiques punk rock mais aussi quelques belles surprises. L'ex-guitariste et vocaliste des mythiques Burning Heads, livre une performance toute en humilité, à la fois profonde et touchante.

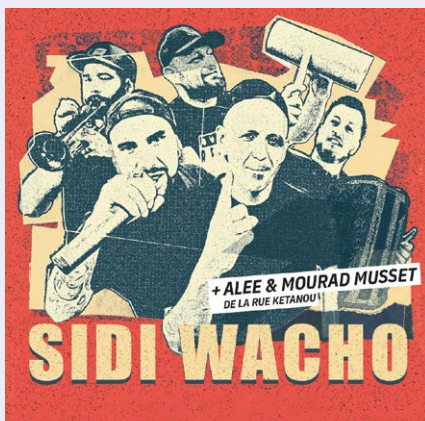
♦ Samedi 22 mars à 21h
Ouverture des portes à 20h30
17 € / 15 €
Restauration sur place

26 MARS

Live du conservatoire

Profitez d'un concert de jazz et de musiques actuelles proposé par les élèves du conservatoire.

♦ Mercredi 26 mars à 20h
Entrée libre et gratuite



05 AVRIL

Sidi Wacho + Alee & Mourad Musset (de La Rue Ketanou)

Le groupe Sidi Wacho est originaire de Lille, de Roubaix et de Valparaiso (Chili), mais ils revendiquent haut et fort qu'ils sont partout chez eux. Dans son 5^e album, le groupe chronique en musique une époque autoritaire et rend hommage à celles et ceux qui luttent chaque jour. De leur côté, entre révolte et tendresse, les membres de Alee & Mourad Musset mêlent humour, combats pacifiques, amour et mélancolie, entre phrasé hip-hop et chanson française.

♦ Samedi 05 avril à 21h
Ouverture des portes à 20h30
17 € / 15 €
Restauration sur place



11 AVRIL

Malik Djoudi

Sensuel et intime, soyeux et planant. Comme si les années qui passent le libéraient de toute contrainte. Sans compromis, sa musique se charge de rythmiques chaloupées. Co-produit avec Adrien Soleiman que l'on a déjà vu aux côtés de Philippe Katerine, Juliette Armanet et Voyou, ce 4^e album installe Malik Djoudi dans une pop à la française, tendance majeure.

+ 1^{ère} partie

Da Pontcé

Pop-songs un peu lunaires chantées d'une voix lactée, à la poésie abstraite et décalée façon Julien Gasc ou Flavien Berger et efficaces en diable. Sur scène, le propos se muscle davantage et vise directement les jambes. À l'instar d'un Zombie Zombie, le groupe transforme alors sa pop en techno organique ou en post-punk cosmique !

♦ Vendredi 11 avril à 21h
Ouverture des portes à 20h30
20 € / 18 €
Restauration sur place

TOUJOURS À PLAISIR



22 MARS

CONCERT À L'ÉGLISE

Le chœur et l'orchestre du conservatoire vous convient à un concert au cours duquel ils interpréteront des extraits du Messie de Haendel, l'œuvre la plus célèbre du compositeur allemand.

♦ **Samedi 22 mars à 20h30**
Église Saint-Pierre
Gratuit sur réservation
sur ville-plaisir.fr
Plus d'infos au 01 30 79 63 31
ou conservatoire@ville-plaisir.fr



22 MARS

RENCONTRE MUSICALE AVEC **Martial Carré**

Saviez-vous que, depuis 1963, Plaisir compte parmi ses habitants un illustre chansonnier et ami de Georges Brassens ? Si ce n'est pas le cas, ne manquez pas l'occasion de venir à la rencontre de Martial Carré, un grand monsieur du spectacle, qui vous propose un rendez-vous musical au cours duquel il interprétera quelques chansons de son répertoire.

♦ **Samedi 22 mars de 14h30 à 16h**
Librairie Plaisir de Lire, centre commercial Pasteur
Gratuit sur inscription



25 MARS

Histoires de se faire bien peur une fois pour toutes

Petits contes traditionnels un peu cruels... Mais bon, ça va ! Halte aux contes mensongers, place à la vérité... toute crue !!! Parfois, les contes font peur... mais sans peur, pas de vrai courage ! Promenez-vous dans les bois... Montrez patte blanche... Tirez la chevillette...

Prêts ?... On y va !!!

♦ **Mardi 25 mars à 20h**
Théâtre Eurydice
110 rue Claude Chappe
Tarifs : 13 € / 10 € / 5 €
Plus d'infos et réservation
sur teseurydice.fr
À partir de 8 ans
Durée : 1h
Par la compagnie Ziri Ziri



26 MARS

Pitis Zozios

Contes à grandir ! C'est pas toujours facile d'être petit, même pour un piaf ! Mais petit à petit... on grandit ! Petits contes volatiles pour public poids plumes, miettes d'histoires pour les moineaux... à picorer !

♦ Mercredi 26 mars à 10h30

Théâtre Eurydice

110 rue Claude Chappe

Tarifs : 13 € / 10 € / 5 €

Plus d'infos et réservation sur teseurydice.fr

À partir de 18 mois

Durée : 40 min

Par la compagnie Ziri Ziri



28 MARS

Les 7 dernières balades de Mémé Jeanine

L'histoire d'un petit-fils et sa grand-mère qui s'accompagnent, entre ville, jardins et montagnes, se raconte par la marionnette et le récit. Les 7 dernières balades abordent avec tendresse et impertinence les questions de fin de vie et de transmission.

♦ Vendredi 28 mars à 20h30

Théâtre Eurydice

110 rue Claude Chappe

Tarifs : 13 € / 10 € / 5 €

Plus d'infos et réservation sur teseurydice.fr

À partir de 10 ans

Durée : 1h15

Par la compagnie La Charrette aux Tiroirs



04 AVRIL

Deux rien

Au moment où nous observons cet étrange binôme, rien ne nous indique son histoire. Ce qu'ils font là ? Rien, deux fois rien. Ils sont assis là, à se partager un bout de banc tout juste assez grand pour leurs deux paires de fesses. Un élément comme une balise, dernier ancrage au monde réel : un banc. Théâtre de nos émotions...

♦ Vendredi 4 avril à 20h30

Théâtre Eurydice

110 rue Claude Chappe

Tarifs : 13 € / 10 € / 5 €

Plus d'infos et réservation sur teseurydice.fr

À partir de 5 ans / Accessible aux personnes sourdes et malentendantes

Durée : 1h

Par la compagnie Comme Si

LE COIN DES ASSOS

ATELIERS

D'ÉCRITURE

Si vous aimez jouer avec les mots et les lettres, découvrir, imaginer, créer, venez participer à ces ateliers d'écriture créative et récréative. Partage garanti de rires, d'étonnements et d'émotions dans une atmosphère bienveillante.

♦ **Plus d'infos et inscription**
au 06 17 34 32 48

Proposé par **Un Temps de Poète**

Cours d'arabe gratuit

Prenez part à des cours gratuits de langue arabe, ouverts à tous les niveaux et à tous les âges, animés par des personnes qualifiées et passionnées. Ces cours visent à promouvoir la richesse de la langue et de la culture arabe, tout en créant un espace convivial pour les échanges culturels. Rejoignez-les pour apprendre ou perfectionner votre arabe dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

♦ **Tous les dimanches à partir de 14h**
17 rue du Valibout
Gratuit sur inscription obligatoire
au 06 59 81 86 48
Proposé par l'Association Culturelle
Maghrébine



15 MARS

La Dictée de Lecture et Dialogue

Participez à la 8^e édition de la Dictée de l'association, animée cette année par Patrick Beguin. N'hésitez pas à vous inscrire pour ce moment studieux et festif ouvert à tous.

♦ **Samedi 15 mars à 14h**
Ancien restaurant du château
Tarifs : 8 € (goûter inclus)
Sur inscription au 01 30 54 62 93
Proposé par **Lecture et Dialogue**

16 MARS

Stage de heels

Ouvert à tous les niveaux, ce workshop vous apprend à maîtriser vos mouvements, gagner en fluidité et affirmer votre posture. Guidé par une instructrice experte, vous évoluerez pas à pas, des bases aux enchaînements plus techniques, tout en cultivant votre confiance et votre sensualité.

♦ **Dimanche 16 mars, de 15h à 17h**
Salle de la Boissière, 23 avenue Paul
Albert Bartholomé
Inscription par mail à justfordance.
contact@gmail.com
Proposé par **Just for Dance**



23 MARS

Fête du Printemps au jardin

Venez fêter l'arrivée du printemps au jardin partagé des Peupliers. Au programme : jardinage, grignotage, compostage et bricolage pour tous les âges !

♦ **Dimanche 23 mars de 14h à 17h**
Chemin des Ruelles
Entrée libre et gratuite
Plus d'infos au 06 82 48 50 39
Proposé par **Plaisir en Transition**



29 MARS

Répar' Café

Un petit appareil électroménager en panne, un pc qui rame ? Venez apprendre à réparer vos objets en compagnie des bricoleurs bénévoles de Plaisir en Transition. Vous n'avez rien à réparer mais vous êtes tout simplement curieux ? Vous êtes bricoleur dans l'âme et souhaitez partager votre passion ? Venez prendre un café et papoter avec les différents participants.

♦ Samedi 29 mars de 14h à 17h
Ancien restaurant du château
Entrée libre et gratuite
Proposé par Plaisir en Transition



29 MARS

ATELIER DÉCOUVERTE

Gym holistique Ehrenfried

Animé par une kinésithérapeute ostéopathe, cet atelier vous permettra de découvrir un travail corporel interactif et proprioceptif basé sur des mouvements lents et un travail profond des fascias.

♦ Samedi 29 mars de 14h30 à 16h30
Salle de la Boissière, 23 bis rue Paul Albert Bartholomé
Tarifs : 12 € / 8 €
Sur inscription au 06 63 44 09 23
Proposé par CAQBCA



05 AVRIL

CONFÉRENCE SUR l'astronomie

Vous êtes passionnés par l'astronomie ? Ne manquez pas la prochaine conférence de l'association VEGA.

♦ Samedi 5 avril à 20h30
Théâtre Robert Manuel
Entrée libre et gratuite
Plus d'infos par mail à contact.
vega78@gmail.com ou sur
vega78astronomie.fr



05 AVRIL

SORTIE

Bungypump

Rejoignez les marcheurs du CAQBCA pour une sortie sportive en pratiquant cette activité suédoise qui combine randonnée, marche sportive et renforcement musculaire.

♦ Samedi 5 avril à 10h30
Maison forestière, rue Génival
Tarif : 10 €
Sur inscription au 06 63 44 09 23
Proposé par CAQBCA



L'AGENDA SPORTIF

Les 15 et 16 mars :

Compétition départementale ensemble gym rythmique au Palais des Sports. De 13h à 22h le samedi et de 9h à 17h le dimanche.

Le 29 mars :

Compétition inter régionale de trampoline au Palais des Sports. De 9h à 20h

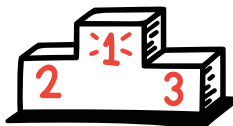
Le 1^{er} avril :

Inscriptions aux Vacances sportives de printemps à partir de 14h sur rdv auprès du Guichet unique ou sur l'Espace citoyens.

a encore brillé !

Félicitations aux gymnastes de l'Étoile Gymnique Plaisiroise qui ont réalisé de belles performances à la finale nationale de Gymnastique Rythmique les 25 et 26 janvier derniers à Landerneau. Sur les 10 athlètes plaisiroises engagées dans la compétition, 6 sont rentrées avec une médaille. Mention spéciale pour Charlotte Vicens (Excellence 13/14) et Nihel Ouldbkhedda (National 15/18), toutes deux sacrées championnes nationales dans leur catégorie respective.

LES RÉSULTATS



EXCELLENCE 13/14

- Charlotte Vicens (championne nationale)
- Léonie Mauduit (3^{ème})

EXCELLENCE 19 et Plus

- Mélanie Jouanneau (2^{ème})

NATIONAL 19 et +

- Eva Duchesne (11^e)

MASTER

- Eva Vieira (2^{ème})

NATIONAL 15/18

- Nihel Ouldbkhedda (championne nationale)
- Jade Bourget-Gaussin (5^e)

- Léandra Moreno Aramendir Canizalez (9^e)

PRE-EXCELLENCE 15/16

- Rachel Monteiro (2^{ème})

PRE-EXCELLENCE 17 et +

- Chloé Foucher (5^e)



RUGBY

Les U10 du PRC AUX CÔTÉS DES BLEUS!

Le 31 janvier dernier, 24 jeunes joueurs du Plaisir Rugby Club ont eu le plaisir d'assister au match d'ouverture de la Coupe des Nations qui opposait la France au Pays de Galles. C'est sur le gâteau, grâce à la Fédération Française de Rugby, les petits Plaisirois ont également eu la chance de vivre une expérience au plus près des équipes nationales puisqu'ils ont pu accompagner les joueurs lors de la sortie des vestiaires et pendant les hymnes. Un souvenir mémorable couronné par une écrasante victoire des Bleus avec un score de 43-0.

Christophe Bellenger

Président du groupe Plaisir avance
LR - UDI - Renaissance - Horizons - MoDem - Non inscrits

RÉSEAUX SOCIAUX, ATTENTION DANGER !

On a souvent le sentiment de trouver la vérité vraie ou la science infuse sur les réseaux sociaux, surtout sur les réseaux qui permettent d'échanger et de se répondre ou qui soit disant tendent à nous informer... et pourtant souvent la vérité est ailleurs, la fake news rôde au coin du bois et le mensonge délibéré porte atteinte à l'information puisque toute expression peut devenir suspecte.

Notre propos n'est pas de cibler tel ou tel réseau ou de se poser la question sur des sujets tels que la régularité de telle ou telle élection comme celle en Roumanie influencée par les réseaux...

Non notre propos est simplement de tirer le signal d'alarme sur les vagues de mensonges et de désinformations qui sont ainsi colportées à travers ces réseaux...

Nous avons déjà eu l'occasion de mettre en garde contre ce phénomène qui malheureusement ne cesse de s'amplifier sous le joug de professionnels de la désinformation qui se complaisent dans un univers de fake news, fausses nouvelles ou fausses informations.

Leur propos est basique, mettre le feu aux poudres pour semer le doute, le trouble et qu'importe ce qu'il adviendra par la suite...

Le process est simple une personne lance un sujet sous couvert d'« informer »... Mais d'information il n'y a point, juste une façon de présenter les choses et de les déformer, qui peut faire jaillir des doutes ou des interrogations pour celles et ceux qui sont de bonne foi...

Pour renforcer ce doute, un comparse ou un faux profil va poser une question candide... Légitimement, celles et ceux qui ne font pas parti du groupe des manipulateurs s'interrogent alors... et voilà le poison est inoculé selon l'apophtegme des adeptes de sir Francis Bacon et de son « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

L'ère de la calomnie mâtinée de ressentiment et de haine gratuite est en marche, faisant fi des réalités et surtout de la vérité...

Ainsi en est-il de flots d'allégations mensongères ou délibérément tronquées qui se sont déversés voici peu sur le nouveau PLU pour agiter les consciences ou simplement faire peur à nos concitoyens... alors même que rien ne le justifie.

Parfois ce sont des spéculateurs ou investisseurs fonciers eux-mêmes, qui ont déjà contribué à faire couler le béton qui crient au loup pour détourner les regards de leurs propres projets...

Mais heureusement, face à ces rumeurs malveillantes, la majorité de nos concitoyens garde raison et lucidité et reconnaissent, même si tout ne peut être parfait, combien notre ville est une ville où il fait bon vivre...

Sandrine Carneiro

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir
Centristes - SE
Site : www.plaisirnotreville.fr - Mail : contact@plaisirnotreville.fr

**UN PLU IMPOSÉ, UNE VILLE DÉFIGURÉE :
REFUSONS LA BÉTONISATION DE PLAISIR !**

La majorité municipale impose un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui répond avant tout à une volonté assumée de densification massive et de bétonisation accélérée. Élaboré sans réelle concertation, ce PLU favorise une urbanisation déséquilibrée, menaçant notre cadre de vie en fragilisant aussi bien l'habitat collectif que pavillonnaire.

La stratégie est claire : faire disparaître les hameaux pavillonnaires, véritables poumons de notre commune, au profit de constructions plus denses, génératrices de rentrées fiscales, au mépris des habitants. Pire encore, certaines écoles sont désormais situées en zones devenues constructibles, mettant directement en péril leur avenir.

Par ailleurs, l'augmentation de l'emprise au sol du centre commercial Mon Grand Plaisir illustre une politique privilégiant les intérêts privés au détriment des Plaisirois. Cette expansion qui menace directement les commerces de proximité et l'équilibre du centre-ville, repose sur une décision contestable : la transformation du terrain de l'école Gérard Philippe, opportunément fermée il y a quelques mois.

Cette majorité entraîne notre ville dans une transformation radicale au mépris de son identité et du bien-être de ses habitants. Son urbanisme destructeur s'accompagne d'une disparition inquiétante des espaces naturels, pourtant essentiels à notre qualité de vie et à l'équilibre écologique de notre territoire.

Nous refusons cet urbanisme imposé, déconnecté des attentes des Plaisirois. Ce PLU ne prépare pas l'avenir de Plaisir, il le compromet. Il est urgent de replacer la concertation au cœur des décisions pour bâtir un projet équilibré et respectueux de notre cadre de vie.

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir
SE/EELV/PS - taf.plaisir2020@gmail.com

**COMMENT AGIR PLUS ÉQUITABLEMENT SUR LA GESTION DE
L'EAU, BIEN COMMUN À TOUTES ET TOUS ?**

Sur le territoire de St Quentin (SQY), l'eau est gérée par des syndicats comme Aquavesc composés d'élu.es locaux qui ont choisi de continuer en gestion privée, soit pour 11 ans.

Cette décision va à l'encontre d'évidences telles qu'assurer une tarification plus juste tandis que les effets du réchauffement climatique et l'inflation changent nos modalités de consommation et creusent davantage les inégalités sociales. Pourquoi, et surtout depuis les années 2000, des villes comme Paris, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Nice..., ont opté pour une régie publique, soit près de 50% de la population française, si les résultats n'étaient pas probants (tarif réduit de 8% pour Paris) ?

Le contrat étant en cours de négociation (jusqu'en 2025), notre groupe, lors du conseil municipal de février, a émis le vœu légitime d'une gestion de l'eau comprenant des critères plus solidaires, écologiques et accessibles à toutes et tous. Lors du conseil communautaire de SQY, cette même demande a été formulée par le groupe de gauche.

Les critères que nous revendiquons :

- Renforcer la maintenance sur les réseaux de canalisation mal entretenus en imposant un taux de renouvellement d'au moins 1%
- Prendre des mesures de justice sociale: supprimer la part fixe de l'abonnement, accorder un prix modique pour les premiers m3, réformer la facturation des logements collectifs souvent pénalisés
- Veiller à une transparence financière des opérateurs

La majorité municipale de Plaisir et celle de SQY refusent d'intégrer au contrat ces critères pourtant en faveur d'une gestion de l'eau plus équitable. Ces ajustements ne leur paraissent pas acceptables. Nous ne comprenons pas pourquoi !

Brice Voirin
 Plaisir en confiance
 Mail : plaisircon fiance@gmail.com

PLU: UN Avenir INCERTAIN POUR PLAISIR

Le 5 février dernier, le Conseil Municipal a voté le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document crucial suscite de nombreuses interrogations.

Plaisir en Confiance partage les inquiétudes des habitants, notamment la disparition de 26 hectares d'espaces naturels menace notre cadre de vie et la biodiversité. Le document prévoit une urbanisation qui doit respecter une bande inconstructible de 50 mètres en lisière des massifs boisés. Restons vigilants, dans le passé nous avons vu qu'à Plaisir il y avait la règle et l'esprit de la règle.

Par ailleurs, l'ajout de 2000 logements implique une réelle planification des infrastructures: écoles, commerces, transports. Rien n'est évoqué à ce stade. Soyons vigilants sur les hauteurs limitées à R+2+Combles devant s'intégrer harmonieusement dans le paysage et respecter nos 90 bâtiments et 2500 mètres de murs remarquables.

La gestion des eaux pluviales et les normes de stationnement (avec dérogation jusqu'à 300 m) sont aussi des points cruciaux pour éviter congestion et dégradations.

Nous devons nous assurer que les futurs projets prennent en compte ces enjeux pour un développement maîtrisé et respectueux. Ce PLU n'est pas parfait mais a le mérite d'exister, au-delà des outrances des uns ou des autres, restons mesurés et vigilants.

En effet, ce PLU, qui façonnera Plaisir pour les 10 à 15 prochaines années, doit être surveillé de près. Les habitants doivent être pleinement associés aux décisions qui impacteront leur cadre de vie. Une vigilance collective est nécessaire pour que notre ville conserve son identité et sa qualité de vie.

CARNET

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

BIENVENUE À...

- Marceau Chouquet ♦ Khadija N'Daïdé ♦ Inna Tetard ♦
- Nourene Tliha ♦ Youcef Gharsallaoui ♦
- Morgane Montheubert ♦ Floriane Montheubert ♦
- Liam Nguyen ♦ Aïcha Simakan ♦ Ismaïl Ali

FÉLICITATIONS À...

- Benjamin Cros et Sarah Bonneau ♦
- Lucas Santer et Sophie Cossic

EN SOUVENIR DE...

- Sylvie Ramirez Correa ♦ Marie-Thérèse Van Peteghem ♦
- Hugo Dinis Gois ♦ Manuel Rodrigues ♦ Plat Nicole ♦
- Danielle Toutard ♦ Michel Viboud ♦ Gérard Mennesson ♦
- Jean Louis Kalala Kabamba ♦ Catherine Merland ♦
- Reine Arriat ♦ Fatima Aziki



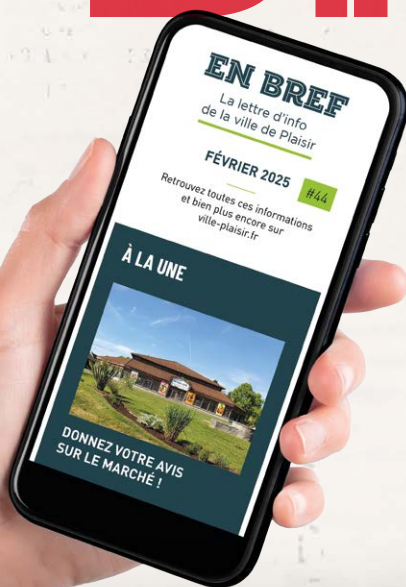
CHAQUE MOIS, TOUTE

L'ACTU

DE LA VILLE MAIS

EN

BREF !



ABONNEZ-VOUS À LA

NEWSLETTER

VILLE-PLAISIR.FR



INFOS PRATIQUES

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Par téléphone, sur rendez-vous les lundis de 16h à 17h30
À l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous les lundis de 18h à 20h
Rendez-vous à prendre au 01 30 79 62 00

FACEBOOK LIVE

→ Le lundi 17 mars à 19h
Échangez avec Madame le Maire tous les mois
sur la page Facebook officielle Ville de Plaisir

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets... Venez à la rencontre de vos élus tous les dimanches au marché de 10h30 à 12h30 ou rencontrez-les sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville. **01 30 79 62 00**

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 19 mars à 19h
sur le site et la page Facebook de la Ville

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 10 avril à 19h30
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes – Trappes

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **01 30 79 62 00**
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h.
Samedi, 9h - 11h45. Le guichet unique vous reçoit sur rendez-vous uniquement. **01 30 79 62 00 ou Espace citoyens**

FRANCE SERVICES

L'équipe France Services vous reçoit sur rendez-vous pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

Rdv sur ville-plaisir.fr ou au 01 30 79 62 00

À la Mairie, 2 rue de la République

Lundi, 13h30 - 19h30. Mardi, 9h-12h et 13h30 - 17h30
Mercredi et vendredi, 13h30 - 17h30. Jeudi, 10h-12h
et 13h30 - 17h30.

À la Maison des familles Flora Tristan,

1 rue des Francs-Sablons, le mercredi de 9h à 12h.

À la Maison des familles La Mosaïque,

98 avenue François Mitterrand, le samedi de 10h à 12h.

Pôle Médiation et Prévention, 3 allée F. Babeuf,

Mercredi, 9h30 - 12h30. Jeudi, 14h - 17h30.

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro : **01 30 79 62 00**

Lundi, 8h30 - 12h et 13h30 - 19h30.

Du mardi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30.

plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

PLAISIR H24

Un nid de poule à signaler ? Besoin de payer la cantine ?...
Téléchargez l'application « Plaisir H24 » disponible sur Android et iPhone pour bénéficier de ses nombreuses fonctionnalités.

CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle.

Le lundi de 13h30 à 19h30.

Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

01 30 79 63 89 ou ccas@ville-plaisir.fr

PERMANENCE ÉCOUTE HANDICAP

Brigitte Maudry, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales et au handicap, vous reçoit sur rendez-vous tous les 3^e lundis du mois, de 17h30 à 19h, au CCAS, 1238 Avenue du Général de Gaulle.

Rdv via l'espace citoyens ou 01 30 79 62 00

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sur rdv uniquement au **01 30 79 62 00**

urbanisme@ville-plaisir.fr

POLICE INTERCOMMUNALE & OBJETS TROUVÉS

249 rue Romain Rolland

01 30 55 45 10 - si3pc.portailcitoyen.eu

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches matins, sous la halle du marché, en centre-ville, de 8h à 13h.

COLLECTE DES DÉCHETS

→ **Ordures ménagères** : lundi pour les pavillons / lundi et vendredi pour les collectifs, les administrations et les professionnels / lundi, mercredi et vendredi pour le Valibout.

→ **Déchets recyclables** : mardi pour l'ensemble de la ville.

→ **Déchets verts** : les mercredis et jeudis selon votre secteur.
Retrouvez le calendrier sur sqr.fr

→ **Verre** : en points d'apport volontaire.

→ **Encombrants** :

-Pour les immeubles : le 1^{er} ou 2^e mardi du mois selon votre secteur (1, 2, 3 ou 4).

-Pour les pavillons : à la demande sur peps.sqr.fr.

Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir sans dépasser le volume de 2m³.

Retrouvez toutes les infos concernant la collecte des déchets sur sqr.fr/dechets ou au **0800 078 780** (appel gratuit)

Pour trier vos déchets facilement, téléchargez l'application gratuite SQY TRI disponible sur Android et iPhone.

Ville de
Plaisir



FORUM **dès 17 ans** JOBS D'ÉTÉ

Mercredi 9 avril

de 13h30 à 17h30
au théâtre Coluche

Accès libre
et gratuit

Infos sur **ville-plaisir.fr**